

## **Cession à BPCE d'un portefeuille de titrisations de créances hypothécaires ou d'actifs publics aujourd'hui détenu par le Crédit Foncier**

Le Conseil d'Administration du Crédit Foncier, réuni le lundi 22 septembre 2014 sous la présidence de M. François Pérol, a validé le projet de cession à BPCE d'un portefeuille de titrisations de créances hypothécaires ou d'actifs publics aujourd'hui détenu par le Crédit Foncier, pour un prix de 11 milliards d'euros. A l'occasion de cette cession, le Crédit Foncier remboursera 11 milliards d'euros de financement qui avaient été accordés par BPCE.

L'opération sera réalisée le 25 septembre 2014. Une partie des fonds propres qu'elle permettra de libérer au Crédit Foncier sera distribuée sous forme d'un acompte sur dividende d'environ 630 millions d'euros, qui sera versé à BPCE. Le solde des fonds propres libérés permettra d'améliorer le ratio de fonds propres de base (CET1) et de solvabilité du Crédit Foncier.

Cette opération s'inscrit pleinement dans le plan stratégique 2014-2017 « Grandir autrement » du Groupe BPCE qui prévoit le recentrage du Crédit Foncier sur ses activités cœurs en France et la mise au service de l'ensemble des entités du Groupe de la Compagnie de Financement Foncier (elle a, à ce jour, refinancé en 2014 plus de 4,8 milliards d'euros d'actifs pour le compte du Groupe).

\*\*

### **A propos du Crédit Foncier**

Le Crédit Foncier : rendre possible tous les projets immobiliers.

Le Crédit Foncier est aujourd'hui la première société spécialisée dans les financements et services immobiliers en France. Filiale à 100% du Groupe BPCE, 2<sup>ème</sup> groupe bancaire en France, le Crédit Foncier s'adresse à l'ensemble des acteurs qui, à un titre ou à un autre, ont besoin d'une expertise et d'une compétence uniques pour trouver une réponse à la mesure de leurs besoins immobiliers : les particuliers bien entendu, mais aussi les professionnels, les investisseurs et les collectivités locales. A tous, le Crédit Foncier apporte ses capacités d'innovation et de créativité, ainsi que son expérience d'un marché sur lequel il agit depuis plus de 160 ans.

Le Crédit Foncier se déploie autour de cinq grands métiers : le financement immobilier des particuliers ; le financement des investisseurs et des professionnels de l'immobilier ; le financement des équipements publics ; les services immobiliers ; les opérations financières avec le refinancement.

### **Contacts Presse**

Nicolas Pécourt  
Directeur Communication externe et RSE  
Tél. : 01 57 44 81 07  
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly  
Responsable Communication Presse et Externe  
Tel. : 01 57 44 78 34  
kayoum.seraly@creditfoncier.fr

